

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 04963

Numéro SIREN : 398 540 740

Nom ou dénomination : PIERRE ETOILE

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2022 sous le numéro de dépôt 2525

copie certifiée
conforme
à l'original

PIERRE ETOILE

43 RUE CAMILLE DESMOULINS
92130 - ISSY LES MOULINEAUX

COMPTES ANNUELS

Période du 01/08/2020 au 31/07/2021

SEREGEC EXPERTISE

Avenue de la Ferte Milon Impasse des Sablons
02600 VILLERS COTTERETS
Tel : 0323961497 - Fax : 0323964006
contact@seregec.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

N° 2065-SD

2021

cerfa

N° 11084*22

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/08/2020	et clos le	31/07/2021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
PIERRE ETOILE					
SIRET	3	9	8	5	4
	0	7	4	0	0
	0	0	0	0	2
	2	2			
Mél :					
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
43 RUE CAMILLE DESMOULINS					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
CONSTRUCTION CONSEIL PROMOTION					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28 %	2698350
		Bénéfice imposable à 15 %		38120	Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbG/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					
OUI OUI NON					
Si oui, indication du logiciel utilisé					
NETexcom					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:					
SEREGEC EXPERTISE - Avenue de la Fe 02600 VILLERS COTTERETS					
Impasse des Sablons Tél: 0323961497					
Tél:					
OGA/OMGA					
Viseur conventionné					
(Cocher la case correspondante)					
Identité du déclarant:					
Date: 29/09/2021					
Lieu:					
Qualité et nom du signataire: Expert-Comptable Chloé Barat					
Signature:					
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné					
Examen de conformité fiscale (ECF)					
prestataire:					

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise **PIERRE ETOILE**

Adresse **43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX**

du **01/08/2020**

au **31/07/2021**

A – FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉS : v notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ						ADRESSE COMPLÈTE			
1	ZEITOUN JONATHAN					27 avenue Alphand 94160 SAINT MANDE			
2	MARLIER LYDIE					2 Rue des Glaneuses 94440 NOISEAU			
3	KAIHARI ANITA					10 Ter Avenue de Rivoli 92190 MEUDON			
4	SUDROT OLIVIER					148 rue de Lourmel 75015 PARIS			
5	ROUILLET JEREMY					25 Rue Saint-Honoré 78000 VERSAILLES			
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)						DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)		Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1		2	3	4	5	6	7	8	9
1	100692				100692				100692
2	77060				77060				77060
3	75690				75690				75690
4	69372				69372				69372
5	58573				58573				58573
6									
7									
8									
9									
10									
**	381387				381387				381387

** TOTAUX

B – AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	12343
Totaux	12343

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice.....(total col. 9 + total col. 10) ⑩	393730	- de l'exercice..... ⑩	1996560
- de l'exercice précédent ⑩	669835	- de l'exercice précédent ⑩	1859879
Nom et qualité du signataire		À ISSY LES MOUL., Le 29/09/2021.....	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

révision conseil audit expertise

copie certifiée
conforme
à l'original

PIERRE ETOILE

43 Rue Camille Desmoulins

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 31/07/2021

Signé électroniquement le 05/10/2021 par
Hélène Leroy

révision conseil audit expertise

Signé électroniquement le 05/10/2021 par
Betty Ramon

révision conseil audit expertise

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à l'Ordre des Experts comptables de Paris Ile de France et membre de la
Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris*

7 rue Ernest Cresson 75014 Paris, Tél. 01 58 05 00 50 – Email : rca@rca-paris.com

Société A Responsabilité Limitée au capital de 26.800 euros, 411 608 508 Paris RCS

révision conseil audit expertise

PIERRE ETOILE

Siège social : 43 Rue Camille Desmoulins

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/07/2021

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS PIERRE ETOILE relatifs à l'exercice clos le 31/07/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS PIERRE ETOILE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} août 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à l'Ordre des Experts comptables de Paris Ile de France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

7 rue Ernest Cresson 75014 Paris, Tél. 01 58 05 00 50 – Email : rca@rca-paris.com

Société A Responsabilité Limitée au capital de 26.800 euros, 411 608 508 Paris RCS

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS PIERRE ETOILE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires

relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son

rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 5 Octobre 2021.

REVISION CONSEIL AUDIT EXPERTISE

Commissaire aux Comptes

Hélène LEROY



REVISION CONSEIL AUDIT EXPERTISE

Commissaire aux Compte

Betty RAMON



Bilan actif

	31/07/2021			31/07/2020
	Brut	Amort. dépr.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, lic., logiciels, drts & val. similaires	40 187	18 953	21 234	
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 000		2 000	2 000
Construction	10 000	3 396	6 604	7 104
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres	109 410	58 839	50 571	56 774
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	46 439		46 439	48 584
Créances rattachées à des participations	7 136 332		7 136 332	6 433 351
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	23 005		23 005	23 005
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 367 372	81 188	7 286 184	6 570 818
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	843 765		843 765	628 839
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés	577 150		577 150	299 294
Autres	66 271		66 271	33 801
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 371 271		4 371 271	5 532 983
Charges constatées d'avance	144 167		144 167	173 682
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 002 624	0	6 002 624	6 668 599
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	13 369 996	81 188	13 288 808	13 239 417

Bilan passif

	31/07/2021	31/07/2020
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 200 000)	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	10 194 229	8 907 731
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 996 560	1 286 498
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 410 789	10 414 229
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	5 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 000	0
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		16
Emprunts et dettes financières divers	265 995	1 752 201
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés	227 346	123 219
Dettes sociales	32 100	318 618
Dettes fiscales	284 534	631 134
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	63 044	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	873 019	2 825 188
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	13 288 808	13 239 417

Compte de résultat

	31/07/2021		31/07/2020		Ecart	% Ecart
	Net	% C.A.	Net	% C.A.		
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises						
Production vendue	2 123 148	100,00	2 817 072	100,00	-693 924	-24,63
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits			65 774	2,33	-65 774	-100,00
	2 123 148	100,00	2 882 846	102,33	-759 698	-26,35
CONSOMMATION						
Achats de marchandises						
Variations de stocks (marchandises)			2 030	0,07	-2 030	-100,00
Matières premières et autres approv.	27 724	1,31	66 104	2,35	-38 380	-58,06
Variation de stocks (mat. prem.)	37 622	1,77	450 360	15,99	-412 738	-91,65
Autres achats et charges externes	2 246 083	105,79	1 574 772	55,90	671 311	42,63
	2 311 429	108,87	2 093 266	74,31	218 163	10,42
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assimilés	19 612	0,92	35 695	1,27	-16 083	-45,06
Salaires et traitements	732 273	34,49	1 212 960	43,06	-480 687	-39,63
Charges sociales	354 134	16,68	563 648	20,01	-209 514	-37,17
Amortissements et provisions	26 820	1,26	21 248	0,75	5 572	26,22
Autres charges						
	1 132 839	53,36	1 833 551	65,09	-700 712	-38,22
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 321 119	-62,22	-1 043 970	-37,06	-277 149	26,55
Opérations en commun	0	0,00	0	0,00	0	
Produits financiers	4 778 921	225,09	2 488 388	88,33	2 290 533	92,05
Charges financières	718 486	33,84	5 614	0,20	712 873	NS
RESULTAT FINANCIER	4 060 435	191,25	2 482 774	88,13	1 577 661	63,54
RESULTAT COURANT AV. IMPOTS	2 739 316	129,02	1 438 804	51,07	1 300 512	90,39
Produits exceptionnels	11 764	0,55	395 686	14,05	-383 922	-97,03
Charges exceptionnelles	5 264	0,25	385	0,01	4 879	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 500	0,31	395 301	14,03	-388 800	-98,36
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	749 256	35,29	547 607	19,44	201 649	36,82
BENEFICE	1 996 560	94,04	1 286 498	45,67	710 062	55,19
Y compris						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						

Annexe aux comptes annuels

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions légales du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue. Les montants résultant d'éventuelles dérogations sont portés au compte "amortissements dérogatoires" qui figure au passif du bilan.

Ci-dessous les durées de vie des différentes catégories d'immobilisations :

Logiciels et brevets : entre 1 an et 3 ans

Constructions: 20 ans

Matériel de transport : 3 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Mobilier de bureau : entre 5 et 10 ans

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagements pris en matière de retraite :

Les engagements de la société en matière de retraite ne figurent pas en engagements hors bilan.

Compte tenu de différents facteurs, notamment l'âge moyen des salariés et leurs dates d'entrée dans l'entreprise, l'information n'est pas mentionnée car elle est jugée peu significative.

NOTES SUR LE BILAN**Actif :**

- Actif immobilisé

Voir Tableau n° 2054 et n° 2055 de la liasse fiscale qui sont joints à cette annexe.

- Créances

Se reporter au Tableau n° 2057 de la liasse fiscale.

Passif :

- Capital social :

Le capital social n'est composé que d'actions ordinaires.

- Dettes :

Voir Tableau N°2057 de la liasse fiscale jointe.

Charges et produits exceptionnels :

Voir Tableau N°2053 de la liasse fiscale jointe.

Impôts différés:

Au 31/07/2021, un cumul de 1 407 696 € de déficits fiscaux (dont 800 853 € concernant le dernier exercice clos) ont été pris en compte pour des quotes-parts de pertes qui n'ont pas encore été appréhendées dans les comptes de PIERRE ETOILE car affectées en report à nouveaux dans les filiales. L'entreprise n'a pas opté pour la comptabilisation des impôts différés.

Cautions :

Montant des cautions en faveur de la société :

- SOCFIM : 309 950 €

Montant des cautions accordées par la société :

- SCCV Montigny Stephenson 2 : 825 000 €

Détail des effectifs :

Cadre : 4

Non cadre : 1

Événements et faits caractéristiques de l'exercice :

Nous vous informons que la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a les conséquences suivantes sur notre activité et notre situation financière : L'activité a connue une reprise notable, permettant la non-reconduction des mesures prises l'an dernier telles que la mise en activité partielle des salariés.

Négatif = perte
Positif = Bénéfice

Détail des Filiales et des Participations

Dénomination de l'entreprise	SIREN	Adresse	Capital	% détermination	Chiffre d'affaire 2020	Résultat comptable 2020
SCI 73 Avenue de Robinson	810885764	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	30,00 %	10 518 €	-15 181 €
SCI Montigny Terra Natura	539320697	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	0 €	65 243 €
SCI Sèvres 114 Grande Rue	809817661	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	30,00 %	22 196 087 €	5 666 586 €
SCI MONTREUIL PESNON-RESISTANCE	814029567	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	80,00 %	17 699 852 €	1 924 459 €
SCI MONTIGNY STEPHENSON 2	818866022	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	30,00 %	30 106 651 €	5 428 533 €
SCI MONTIGNY STEPHENSON	810491993	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	30,00 %	0 €	-1 864 €
SCI VARENNES JARCY	824495071	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	90,00 %	0 €	-1 553 €
SCI Antony Mounié Parc Bourdeau	830424388	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	97 €	-949 529 €
SCI Le Plessis Edmond About	831686993	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	35,00 %	0 €	-306 097 €
SCI LE PRE-SAINT-GERVAIS	832242705	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	80,00 %	0 €	-252 272 €
SCI LE PLESSIS TREVISSE	832242325	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	55,00 %	0 €	-481 181 €
SCI SUCY JEAN MOULIN	835368689	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	80,00 %	0 €	-135 656 €
SCI LE BLANC MESNIL CASANOVA	841325814	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	80,00 %	0 €	-143 960 €
SCI MONTIGNY LES SIRENES	791600844	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	15 140 295 €	3 272 099 €
SCI AUBERVILLIERS MARCEL CARNE	504204439	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	100,00 %	0 €	-6 295 €
SCI NOISY TERRA NATURA	752336131	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	75,00 %	0 €	-2 379 €
SCI MEDERIC GABRIEL PERI	501135511	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	74,00 %	8 044 €	-51 762 €
SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS (IS)	802740290	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	5 000 €	55,00 %	0 €	197 524 €
Les Promoteurs du Grand Paris (IS)	841743479	2 rue de Penthievre 75008 PARIS	120 000 €	16,67 %	48 000,00 €	0,00 €
SAS ERIT	878683127	123 rue du Chateau 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	10 000 €	16,00 %	502 000,00 €	-4 092,00 €
SCI BOIS VERRIERE	845195809	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	40,00 %	0,00 €	-1 010 628,00 €
SCI ANTONY JEAN ZAY	880524897	5 boulevard de la Madeleine 75001 Paris	10 000 €	49,99 %	0,00 €	-71 912,00 €
SCI VOISINS LE PARC HABITE	880836150	47 boulevard Diderot 75012 PARIS	10 000 €	24,00 %	0,00 €	-116 085,77 €

Etat des provisions

Réglementées	Montant Début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin exercice
Provisions pour reconst. gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour impl. à l'étranger avant le 1.1.92				
Provisions fiscales pour impl. à l'étranger après le 1.1.92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total				
Pour risques et charges	Montant Début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc. et fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		5 000,00		5 000,00
Total		5 000,00		5 000,00
Pour dépréciation	Montant Début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin exercice
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
Total				
Total général		5 000,00		5 000,00
Dont dotations et reprises		Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	
D'exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		5 000,00		
Titres mis en équivalence: montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				

Etat des échéances des créances et dettes

Etat des créances	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 136 332,00	7 136 332,00	
Prêts			
Autres immobilisations financières	23 005,00		23 005,00
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	577 150,00	577 150,00	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	53 089,00	53 089,00	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	585,00	585,00	
Divers état et autres collectivités publiques	8 384,00	8 384,00	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 213,00	4 213,00	
Charges constatées d'avance	144 167,00	144 167,00	
Total	7 946 925,00	7 923 920,00	23 005,00
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	265 995,00	265 995,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	227 346,00	227 346,00		
Personnel et comptes rattachés	13 072,00	13 072,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 028,00	19 028,00		
Impôts sur les bénéfices	186 650,00	186 650,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	96 191,00	96 191,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	1 693,00	1 693,00		
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	63 044,00	63 044,00		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	873 019,00	873 019,00		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Détail des écritures d'inventaire**Détail des charges à payer :**

Nature	TOTAL	Dettes fournisseurs	Dettes sociales
SITE INTERNET – SOLDE 40 %	7 953 €	7 953 €	
AGIOS T3 2021	467 €	467 €	
Honoraires CAC	12 000 €	12 000 €	
Provision CP	13 072 €		13 072 €
Charges sociales / CP	5 987 €		5 987 €
TOTAL	39 479 €	20 420 €	19 059 €

Détail des charges constatées d'avance :

Nature	TOTAL
Achat - BAGNEUX BLANCHARD	66 317 €
Achat - ELANCOURT	14 585 €
Achat - ANTONY DE GAULLE	730 €
Achat - DRAVEIL	1 000 €
Achat - PLESSIS TREVISSE BONY T	3 000 €
Achat - GENNEVILLIERS	29 504 €
AMEN 01/21-01/24	374 €
LEASECOM 01/10/2020-30/09/2021	3 200 €
GRENKE 07/21-09/21 (3T21)	240 €
SALVIA DEVELOPPEMENT 02/21-02/22	107 €
SALVIA DEVELOPPEMENT 02/21-01/21	1 164 €
AD LEAD 07/21-06/22	2 750 €
DOCUSIGN 07/20-08/21	274 €
AD LEAD 07/21-12/21	750 €
ILLUSION 01/21-12/21	123 €
SATEC 01/21-12/21	707 €
SATEC 07/21-12/21	10 646 €
GRENKE ASSURANCE 01/21-12/21	86 €
LEASECOM ASSURANCE 01/21-12/21	311 €
SATEC MULTIRISQUE BUR 12/20-11/21	170 €
SATEC MULTIRISQUE ESE 01/21-12/21	187 €
SATEC MULTIRISQUE BUR 01/21-12/21	191 €
OPERATIONS IMMOBILIERES 10/20-09/21	422 €
LE MONITEUR 10/20-09/22	531 €
LES ECHOS 10/20-09/21	83 €
LEFEBVRE 01/21-12/21	462 €
DALLOZ 01/21-12/21	188 €
GRECAM ABONNEMENT 03/21-09/21	1 371 €
ZOOM 04/21-03/22	112 €
INSTITUT PRMOTEUR COTIS 2021 01/21-	292 €
AFDU 01/21-12/21	567 €
POLE HABITAT 01/21-12/21	1 198 €
AMI PARIS 01/21-12/21	146 €
DRAWBOTICS 30/06-30/11	455 €
DRAWBOTICS 12/20-12/21	1 463 €
LEFEBVRE 01/21-12/21	462 €
TOTAL	144 166 €

Détail des produits à recevoir :

Nature	TOTAL
Intérêts CC PE Participations	429 €
TOTAL	429 €

Détail des factures à établir :

Nature	TOTAL
Refacturation Promotech Frais structure	25 200 €
Refacturation Frais Montigny Les Sirènes	1 646 €
TOTAL	26 846 €

Détail des avoirs à établir :

Nature	TOTAL
Avoir Pré Saint Gervais / Gestion 4	62 106 €
TOTAL	62 106 €

Désignation de l'entreprise		PIERRE ETOILE										Néant ☐ *									
CADRE A	IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
											1		2			3					
NCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD	11303	KE		KF	48767			
CORPORELLES	Terrains												KG	2000	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre		{ dont composants		L9					KJ	10000	KK		KL						
		Sur sol d'autrui		{ dont composants		M1					KM		KN		KO						
		Installations gales, agencements, aménagements des constructions		{ dont composants		M2					KP		KQ		KR						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		{ dont composants		M3					KS		KT		KU						
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *												KV		KW		KX			
		Matériel de transport *												KY	9500	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique												LB	103074	LC		LD	12466		
		Emballages récupérables et divers *												LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours												LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes												LK		LL		LM				
	TOTAL III												LN	124574	LO		LP	12466			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence												8G		8M		8T			
		Autres participations												8U	6481935	8V		8W	5375973		
Autres titres immobilisés												1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières												1T	23005	1U		1V					
TOTAL IV												LQ	6504940	LR		LS	5375973				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	6640817	ØH		ØJ	5437206				
CADRE B	IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence						
											Par virement de poste à poste		Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
											1		2		3		4				
NCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO	19884	LV		LW	40186	1X	40186	
CORPORELLES	Terrains												IP		LX		LY	2000	LZ	2000	
	Constructions	Sur sol propre										IQ		MA		MB	10000	MC	10000		
		Sur sol d'autrui										IR		MD		ME		MF			
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions										IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillages industriels												IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers										IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport										IV		MP		MQ	9500	MR	9500		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier										IW		MS	15630	MT	99910	MU	99910		
		Emballages récupérables et divers*										IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours												MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes												NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III												IY		NG	15630	NH	121410	NI	121410	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence												IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations												IØ	4675137	ØX		ØY	7182771	ØZ	7182771
Autres titres immobilisés												I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières												I2		2E		2F	23005	2G	23005		
TOTAL IV												I3	4675137	NJ		NK	7205776	2H	7205776		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4	4695021	ØK	15630	ØL	7367372	ØM	7367372		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		PIERRE ETOILE						Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN							
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	11303	PF	7650	PG		PH	18953						
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM	2896	PN	500	PO		PQ	3396						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC							
Autres immobilisations incorporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG							
	Matériel de transport	QH	9500	QI		QJ		QK	9500						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	46300	QM	18670	QN	15630	QO	49339						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL III		QU	58696	QV	19170	QW	15630	QX	62235						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	69999	ØP	26820	ØQ	15630	ØR	81189						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais d'établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW						Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8				
Primes de remboursement des obligations								SP			SR				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

révision conseil audit expertise

PIERRE ETOILE

Siège social : 43 Rue Camille Desmoulins

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/07/2021

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à l'Ordre des Experts comptables de Paris Ile de France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

7 rue Ernest Cresson 75014 Paris, Tél. 01 58 05 00 50 – Email : rca@rca-paris.com

Société A Responsabilité Limitée au capital de 26.800 euros, 411 608 508 Paris RCS

Conventions intervenues depuis la clôture

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue depuis la clôture de l'exercice écoulé.

Fait à PARIS, le 5 Octobre 2021.

REVISION CONSEIL AUDIT EXPERTISE

Commissaire aux Comptes

Hélène LEROY



REVISION CONSEIL AUDIT EXPERTISE

Commissaire aux Compte

Betty RAMON



*copie certifiée
conforme
à l'original*

PIERRE ETOILE

Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros

Siège social : 43 rue Camille Desmoulins
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
R.C.S. NANTERRE B 398 540 740

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Juillet 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 26 des statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice 2020/2021 s'est soldé par un bénéfice de 1 996 559,77 euros, contre un bénéfice de 908 903,36 euros pour l'exercice précédent.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

ACTIVITES EN MATIERES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des comptes clos le 31 juillet 2021, les dettes et créances dont le terme est échu se décompose comme suit :

N

	Article D. 441 I.-1* : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 I.-2* : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées	15	3		6	24	5			5	10
Montant total des factures concernées H.T.				3 854 €	3 854 €				7 540 €	7 540 €
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice										
Pourcentage du chiffre d'affaire H.T. de l'exercice										
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comp										
Nombre des factures exclues	/					/				
Montant total des factures exclues	/					/				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de										
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	60 jours calendaires					60 jours calendaires				

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le montant prévisionnel d'honoraires pour l'exercice 2021/2022 s'établit à 4.526.478 €.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Juillet 2021 :

- . le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 123 148 € (contre 2 817 072 € pour l'exercice précédent) ;
- . le total des produits d'exploitation s'élève à 2 123 148 € (contre 2 882 846 € au titre de l'exercice précédent) ;
- . les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 3 444 268 € (contre 3 926 817 € pour l'exercice antérieur).

Le résultat d'exploitation ressort à – 1 321 119 € (contre – 1 043 970 € pour l'exercice précédent).

Le résultat sur les opérations en commun ressort à 0 € (contre 0€ l'exercice précédent).

Compte tenu d'un résultat financier de 4 060 435 € (2 482 774 € au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 2 739 316 € (contre 1 438 804 € pour l'exercice précédent).

Après pris en compte du résultat exceptionnel de 6 500 € (contre 395 301 € pour l'exercice précédent), et d'un impôt sur les sociétés de 749 256 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 996 560 € (contre un bénéfice de 1 286 498 € au titre de l'exercice précédent).

Au 31 Juillet 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 13 288 808 € (contre 13 239 417 € pour l'exercice précédent).

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société détient des participations significatives dans des sociétés civiles de constructions ventes.

h

Au cours de l'exercice, la société n'a pris aucune nouvelle participation dans des sociétés civiles de construction vente.

Au 31 juillet 2021, le récapitulatif des participations dans les différentes Sociétés et des revenus de ces sociétés au cours de l'exercice est le suivant :

NOMS	% DE PARTICIPATION	RESULTAT 2020
SCI MEDERIC GABRIEL PERI	74 %	(51 761)
SCI AUBERVILLIERS MARCEL CARNE	100%	(6 295)
SCI MONTIGNY TERRA NATURA	20 %	65 243
SCI MONTIGNY LES SIRENES	20 %	3 272 099
SCI NOISY TERRA NATURA	75 %	(2 379)
SAS PIERRE ETOILE	55 %	197 524
PARTICIPATIONS		
SCI SEVRES 114 GRANDE RUE	30 %	5 666 585
SCI MONTIGNY STEPHENSON	30 %	(1 865)
SCI 73 AVENUE DE ROBINSON	30 %	(15 180)
SCI MONTREUIL PESNON-RESISTANCE	80 %	1 924 459
SCI MONTIGNY STEPHENSON 2	30 %	5 428 533
SNC VARENNES-JARCY LE PARC	90 %	(1 553)
SCCV ANTONY MOUNIE PARC BOURDEAU	20 %	(949 528)
SCCV LE PLESSIS EDMOND ABOUT	35 %	(306 096)
SCCV LE PLESSIS-TREVERSE	55 %	(481 180)
ARDOUIN DE GAULLE		
SCCV LE PRE ST-GERVAIS 11	80 %	(252 272)
AVENUE JEAN JAURES		
SCCV SUCY JEAN MOULIN	80 %	(135 655)
SCCV LE BLANC MESNIL CASANOVA	80 %	(143 960)
SAS LES PROMOTEURS DU GRAND PARIS	16,67 %	0
SCCV ANTONY BOIS DE VERRIERES	40 %	(1 010 628)
ERIT	16 %	(4 092)
SCCV ANTONY JEAN ZAY	49,99 %	(71 911)
SCCV VOISINS LE PARC HABITE	24 %	(116 085)

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Juillet 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.996.559,77 euros de la manière suivante :

- à titre de dividendes	1.500.000,00 euros
- au compte « Autres réserves »	496.559,77 euros
qui sera créditeur de 10.690.788,37 euros après affectation	
Soit, un résultat de	1.996.559,77 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Exercice	Dividende global	Avec abattement	Sans abattement
2017/2018	400.000 €		400.000 €
2018/2019	950.000 €		950.000 €
2019/2020			

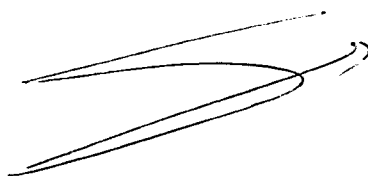
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucunes dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

Le président



copie certifiée
conforme
à l'original

PIERRE ETOILE SAS

au capital de 200.000 €

Siège social : 43 rue Camille Desmoulins
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
398 540 740 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 9 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, et le neuf novembre, à quatorze heures trente, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la Société à ISSY-LES-MOULINEAUX (Hauts de Seine) 43 rue Camille Desmoulins,, sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par courrier en date du 15 octobre 2021.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Marc GEDOUX préside la séance en sa qualité de Président de la société PIERRE ETOILE HOLDING, elle-même Président de la Société.

La société REVISION CONSEIL AUDIT EXPERTISE, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 1.000 actions, sur les 1.000 actions émises par la Société.

Le Président constate que l'assemblée, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la copie des lettres de convocation adressées aux associés et les récépissés postaux d'envoi recommandé ;
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 juillet 2021 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2021 ;

NL

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2021 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2021 et quitus à l'organe dirigeant ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport de gestion, des rapports du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.996.559,77 euros de la manière suivante :

- à titre de dividendes	1.500.000,00 euros
- au compte « Autres réserves »	496.559,77 euros
qui sera créditeur de 10.690.788,37 euros après affectation	
Soit, un résultat de	1.996.559,77 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 1.500 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 10 novembre 2021.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

N

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende global	Avec abattement	Sans abattement
2017/2018	400.000 €		400.000 €
2018/2019	950.000 €		950.000 €
2019/2020			

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à quinze heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.



Greffé du Tribunal de Commerce de NANTERRE
4 rue Pablo Neruda
92020 NANTERRE

Issy-Les-Moulineaux, le 18 janvier 2022

Objet : dépôt des comptes annuels au 31 juillet 2021

Messieurs,

Afin de respecter les formalités de dépôt des comptes annuels, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

- le bilan, le compte courant et l'annexe au 31 juillet 2021 certifiés conformes,
- le rapport des Commissaires aux comptes,
- le PV de l'assemblée générale ordinaire en date du 9 novembre 2021 certifié conforme,
- le rapport de gestion certifié conforme,
- Un chèque de 45,20 €.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.


Marc GEDOUX
Directeur Général